

RÉUNION DU 14 SEPTEMBRE 2016

Présences :

Rachelle Croteau, administratrice (poste n° 1)
Roger Paquet, administrateur (poste n° 3)
Mario Gosselin, secrétaire-trésorier (poste n° 4)
Jean-Paul Marcoux, président (poste n° 5)
Ginette Labrie Mercier, vice-présidente (poste n° 6)
Mario Faucher, administrateur (poste n° 7)
formant quorum sous la présidence de Jean-Paul Marcoux.

Renée Vigneault, membre nommée d'office représentant la municipalité de Saint-Ferdinand et
Denise Grenier, secrétaire en appui au CDPE, assistent à la réunion sans droit de vote.

Absences motivées :

Richard Jourdain, administrateur (poste n° 2)
Rosaire Croteau, maire de la municipalité de Saint-Ferdinand,
Danièle Hénault, membre nommée d'office représentant la municipalité de Saint-Ferdinand

1 Ouverture de la réunion, lecture et adoption de l'ordre du jour

La réunion est ouverte à 19h00 par le président, Jean-Paul Marcoux.

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture, adoption et suivi des procès-verbaux de la session du 22 juin 2016 et de la rencontre spéciale du 19 juillet 2016
3. Programme *AccèsLogis Québec*
4. Correspondance
5. Paiement de factures
6. Relance V1-2014-1
7. Demande de subvention V4-2016-3
8. Questionnaires pour les politiques des volets 1, 2, et 3.
9. Date des prochaines rencontres
10. Affaires diverses
11. Fermeture de la session

2016-38 Sur proposition de Roger Paquet
Appuyé de Ginette Labrie Mercier
Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2. Adoption et suivi du procès-verbal de la session du 22 juin 2016

2016-39 Sur proposition de Mario Faucher
Appuyé de Roger Paquet

Que l'on adopte le procès-verbal de la session du 22 juin 2016

Adopté à l'unanimité.

Session spéciale du 19 juillet 2016

2016-40 Sur proposition de Ginette Labrie Mercier
Appuyée de Mario Gosselin

Que l'on adopte le procès-verbal de la rencontre spéciale du 19 juillet 2016

Adopté à l'unanimité.

3. Programme *AccèsLogis Québec*.

Jean-Paul nous fait un compte rendu des derniers développements dans ce dossier.

Denise Grenier nous fait part des transactions effectuées dans le compte de la Banque Nationale.

4. Correspondance

Nous avons reçu un courriel de Richard Jourdain nous informant de sa décision de cesser immédiatement ses fonctions au sein du conseil d'administration du CDPE. Le poste #2 est donc vacant.

La correspondance reçue sera traitée lors de points spécifiques de l'ordre du jour s'y rattachant.

5. Paiement de factures

2016-41 Sur proposition de Rachelle Croteau
Appuyée de Mario Faucher
Que le CDPE approuve le paiement des factures suivantes:

- Le versement, au ministre du Revenu du Québec des sommes suivantes:
 1. de la TPS et de la TVQ perçues sur les loyers du motel industriel du mois de juin 2016 pour un montant de 279.04\$. moins le remboursement à 50 % de la TPS et de la TVQ payées au cours de cette même période pour les activités régulières du CDPE en tant qu'organisme de services publics pour un montant de 188.37\$;
 2. ainsi que pour le mois de juillet, pour un montant de 294.01\$ (puisque notre logement augmenté de 100\$ en juillet) Nous n'avions aucune facture pour ce mois, donc aucun remboursement à demander. Par contre, le ministère nous a pénalisé de 59.06\$ car le formulaire FPZ 523 (Document qui confirme que nous sommes un organisme dont le financement est public à au moins 40%) n'a pas été complété pour 2016 (j'ignorais l'existence de ce document), pour un total de 353.07\$;
 3. pour le mois de août, la TPS ET TVQ perçues sur les loyers du motel industriel, soit 294,01 moins le remboursement à 50% de la TPS et de la TVQ payées au cours de cette période pour les activités régulières du CDPE en tant qu'organisme de services publics pour un montant de 291,80\$;
- remboursement à Denise Grenier d'un montant de 24,30\$ qui avait été omis dans le calcul de la facture datée du 20 avril 2016. Ce montant couvrait les frais de déplacement. Demande corroborée par Jean-Paul Marcoux aujourd'hui;
- remboursement à Denise Grenier pour l'achat de 30 timbres (29.32\$) et de papier 8,5x11 (4,36\$) pour un total de 33,68\$;
- facture n° 2016-8 de Denise Grenier pour ses honoraires de secrétariat pour la préparation et le suivi de la réunion spéciale du 19 juillet 2016, pour un montant de 500\$;
- facture n° 2016-9 de Denise Grenier pour ses honoraires de secrétariat pour la préparation et le suivi de la rencontre du 14 septembre 2016, pour un montant de 500\$;
- paiement du compte de taxes scolaires pour le Motel industriel, pour la période du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017 au montant de 676.55\$;
- facture #1613 de Suzanne Chouinard pour la mise en ligne du procès-verbal de la rencontre du 18 mai et de l'ajout du formulaire pour une Demande de subvention pour le volet 4, sur le site internet de la municipalité, avec la barre de menu pour un montant de 55\$;
- remboursement au GRT pour un montant de 17,15\$ retenu par le Ministère du revenu au compte RT0002 au lieu du compte RT0001;
- facture #20160902 pour l'assurance responsabilité civile et erreurs et omissions, pour l'année 2016, au montant de 545\$.

Denise Grenier nous informe du solde apparaissant au Relevé de compte du 30 juin 2016. Elle précise que 3 chèques était toujours en circulation dans le cadre des activités régulières du CDPE et 6 chèques dans le dossier éoliennes.

Elle nous informe également du solde au 31 juillet 2016. Elle précise qu'un chèque est en circulation dans le cadre des activités régulières du CDPE, mais 3 le sont dans le dossier

éoliennes. D'un autre côté, nous avons reçu l'aide financière de la Municipalité de Saint-Ferdinand pour un montant de 10 000\$ déposé au compte le 18 juillet 2016 ainsi que le remboursement par la municipalité des Frais d'utilisation de 19,55\$ prélevés par la Caisse Desjardins dans le compte du CDPE, dû aux transactions excédentaires à notre forfait : dossier *Éoliennes de l'Érable – Fonds de contribution individuelle*.

Elle nous informe également du solde au 31 août 2016. Elle spécifie qu'aucun chèque n'est en circulation dans le cadre des activités régulières du CDPE, mais 3 le sont encore dans le dossier éoliennes.

Le total des factures et des dépenses pour les mois de juin, juillet et août est de \$3184.92
Adopté à l'unanimité

6. Relance V1-2014-1

Jean-Paul nous informe des derniers développements dans ce dossier.

7. Demande de subvention V4-2016-3

Nous avons pris connaissance du Formulaire de demande de subvention reçu concernant l'acquisition d'une résidence à St-Ferdinand.

2016-42 Sur proposition de Roger Paquet
Appuyé de Ginette Labrie Mercier

Que le CDPE refuse la demande de subvention car la politique « Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4 », adoptée le 3 mars 2016 n'était pas en force au moment de l'achat de la maison par le requérant.

Adopté à l'unanimité

8. Questionnaires pour les politiques des volets 1, 2, et 3.

Une révision des questionnaires pour les politiques des volets 1, 2 et 3 est faite en prévision de leur mise en ligne sur le site internet de la municipalité de Saint-Ferdinand.

9. Date des prochaines rencontres

La prochaine rencontre du CDPE aura lieu le mercredi, 19 octobre 2016, dans la salle du conseil municipal située au 821, rue Principale à Saint-Ferdinand.

10. Affaires diverses

Aucun point n'a été soulevé.

11. Fermeture de la session

2016-43 Sur proposition de Rachelle Croteau

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, que la présente session soit levée à 22h05.

Adopté à l'unanimité

JEAN-PAUL MARCOUX
président

MARIO GOSSELIN
secrétaire-trésorier